



Vente immobilier avec partie meublée

Par **Dupuis18**, le **24/10/2020** à **13:14**

Bonjour

Nous allons vendre notre maison mon ex compagne et moi même.

L'acheteur voudrait acheter une partie de la cuisine meublée à part pour payer moins de taxe.

J ai fait un apport de 200k et le reste est en credit en repartition a 50/50. Vente

La vente final de la maison avec le meublé rembourse totalement le credit et je devrais récupérer mon apport.

Je voulais savoir si lorsque le credit immobilier est remboursé sur le total de la vente ou que sur la vente de la maison hors meuble?

J ai peur que cela joue sur la distribution final de la vente entre mon ex et moi.

Par **Visiteur**, le **24/10/2020** à **17:13**

Bonjour,

L'acquéreur doit payer des frais de notaire, ces frais n'étant dus que sur la vente des biens immobiliers, il fait donc une petite économie en déduisant le mobilier, mais cela ne change rien pour le montant à rembourser du crédit. Normalement, celui-ci n'est valable pour que l'acquisition du logement : il n'englobe pas l'achat de la partie mobilière.

Il vous faut trouver un accord entre vous.